

## DEUXIEME PARTIE: LES DIFFERENTS TYPES D'ETUDES

La question de recherche est valide, on est convaincu de l'utilité d'y répondre. Il est justifié d'écrire un protocole, dont la réalisation dépendra de sa qualité.

Différents types d'études sont à la disposition du chercheur pour élaborer son protocole. Chacune d'elles présente des avantages et des faiblesses en termes de niveau de preuve, de contraintes méthodologiques ou de difficultés logistiques, de coût ou de durée.

Seront successivement envisagés les études transversales, les études de cohorte, les études cas-témoins, les essais cliniques, la méta-analyse, les études de stratégies diagnostiques, les études économiques et les analyses de décision.

Il n'y a pas de bons et de mauvais types d'études. Toute étude apporte des informations utiles dans la mesure où son type est approprié à la question posée et où son protocole est bien conçu et bien exécuté. Si un bel essai randomisé apporte une réponse claire et nette à un problème thérapeutique, une modeste série de cas peut, par sa description, soulever une hypothèse intéressante qui ne demande qu'à être vérifiée par une étude analytique ultérieure. Le prospectif n'est pas de principe meilleur que le rétrospectif. La randomisation n'est pas toujours réalisable car elle peut se heurter aux règles de l'éthique.

L'important pour le chercheur est de trouver la meilleure adéquation entre l'objectif de sa recherche et le type d'étude choisi, mais aussi le meilleur compromis entre le niveau de preuve optimal lié à un plan d'étude très élaboré et la faisabilité du projet.

Le but de l'étude est de donner l'estimation la plus correcte de la vérité sur le phénomène observé.